



Des services innovants pour vos territoires

BELLIGNAT : **Inauguration de l'installation** **de panneaux photovoltaïques**



bellignat

Jeudi 13 Février 2020
à 11h30

TENNIS CLUB & RESTAURANT SCOLAIRE



L'ENGAGEMENT DES COLLECTIVITES : UNE NECESSITE

L'influence de l'activité humaine sur le système climatique est claire. Aussi, nous, collectivités, avons les moyens d'atténuer et de limiter le changement climatique et de s'adapter en construisant un avenir plus prospère et durable. Cet avenir passe notamment par l'installation d'énergies renouvelables dont les développements, couplée aux économies d'énergie, constitue le second facteur de réussite de la politique de transition énergétique.

En ce sens, les collectivités doivent être exemplaires car on le sait trop bien, la transition énergétique est l'affaire de tous, Europe, Etat, collectivités, associations, agriculteurs, industriels et citoyens. Concernant les collectivités, ce sont les Syndicats d'Energies qui sont nommés, par la loi de transition énergétique, coordonnateurs départementaux. Ils pilotent et animent la Commission Consultative Paritaire de l'Energie (CCPE), outil institutionnel de coordination et de mutualisation.

Le SIEA, dont les compétences ont été renforcées par la loi TEPCV, est l'acteur opérationnel départemental qui permet la mise en œuvre de la transition afin que les engagements ne restent pas de simples manifestations d'intentions et que des économies d'échelle soient réalisées grâce à des projets coordonnés. Le SIEA fédère ainsi l'ensemble des communes, et à ce titre ce projet est porté conjointement par le SIEA et la commune.

ZOOM SUR LE PROJET PHOTOVOLTAIQUE DU SIEA

Le principe est simple : le SIEA, dans le cadre d'appel d'offre et d'une occupation du domaine public, porte la maîtrise d'ouvrage puis amortit son investissement par la vente de l'électricité, via un contrat d'achat avec EDF Obligation d'Achat. A l'issue de ce contrat de 20 ans, les communes ont la possibilité de reprendre et d'exploiter les installations à leurs comptes pour une exploitation de 15 à 20 ans de plus.

Les installations de Bellignat :

RESTAURANT SCOLAIRE

Réalisation des travaux du 10 au 15 juillet 2019

Pose de 104 panneaux de 325 Wc

- Production annuelle équivalente à la consommation électrique de 8 foyers.
- Vente de la totalité de la production (35 600 kWh par an) à 12.07 cts€ le kWh.

TENNIS CLUB

Réalisation des travaux les 3 et 4 juillet 2019

Pose de 26 panneaux de 325 Wc

- Production annuelle équivalente à la consommation électrique de 2 foyers.
- Vente de la totalité de la production (9 000 kWh par an) à 17.92 cts€ le kWh.



LA TRANSITION ENERGETIQUE AU NIVEAU LOCAL



« Les compétences des Maires en matière d'environnement sont variées même si quelques unes ont été transférées aux intercommunalités (eau/déchets/assainissement...). La commune par sa proximité avec les citoyens reste un acteur incontournable de la transition écologique, elle dispose d'une relation privilégiée avec les habitants. Elle a les moyens de traduire les enjeux en projets concrets pour les aider à changer leurs habitudes. Elle a aussi un devoir d'exemplarité. L'énergie fait partie des grands enjeux écologiques et financiers de nos territoires et de ses collectivités.



Dès octobre 2014, la ville de Bellignat a modifié les conditions d'éclairage public en coupant en cœur de nuit les zones industrielles. La coupure a ensuite, en mai 2017, été généralisée à l'ensemble de la ville. Alors, dès que le SIEA a évoqué le projet partenarial d'installation de panneaux solaires sur des toitures de bâtiments publics, Bellignat a immédiatement candidaté.

Ce type de projet, qui ne grève pas les finances de la ville, permet la production d'une énergie propre et renouvelable et lance un signal fort à nos concitoyens, pour qui la question environnementale ressort désormais comme une priorité. Il est important que les municipalités s'impliquent dans ce combat pour le futur de notre planète, et le SIEA peut les y aider. Merci au SIEA pour cette initiative qui a permis de réaliser ces 2 magnifiques opérations sur l'année 2019. »

Monsieur Jean-Georges ARBANT, Maire de Bellignat

UN PROJET PHOTOVOLTAIQUE D'AMPLEUR

L'intérêt que suscite ce projet montre que les collectivités veulent devenir acteur du développement des Energies Renouvelables pour réduire la dépendance aux énergies fossiles, développer leur territoire (économie locale, emplois non délocalisables) afin de maintenir sur celui-ci une partie de la recette de la vente d'énergie. En mettant à disposition son ingénierie, le SIEA permet aux collectivités de réaliser des installations à des coûts efficients puisque mutualisés à l'échelle départementale, tout en se substituant des contraintes techniques et administratives.

Au même titre que les autres composantes de l'aménagement d'un territoire (réseaux d'électricité, de gaz, de fibre optique, infrastructures ferroviaires et routières, collèges, lycées...), le développement des énergies renouvelables sur le territoire Aindinois ne pourra être efficient et équitablement réparti sur l'ensemble de notre département que si toutes les collectivités sont soudées et coordonnées. Ainsi, le SIEA toujours au service des communes et en lien avec la région, le département, les intercommunalités par son rôle dans la Commission Consultative Paritaire de l'Energie (CCPE), pourra porter et accompagner une véritable ambition énergétique à l'échelle départementale.

Sur la base de ce premier groupement, le SIEA a vocation à pérenniser une action qui est en cohérence avec les objectifs nationaux visant le rééquilibrage du mix électrique français à travers le développement des énergies renouvelables. Aussi, en sa qualité d'Autorité Organisatrice De l'Energie (AODE) et fort de sa politique de développement de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables, le SIEA est l'acteur qui impulse une meilleure prise en compte des impacts et des besoins de cette politique dans la gestion et les programmes d'investissement du réseau électrique. Le modèle énergétique de demain fera obligatoirement place à la proximité et au mix énergétique diversifié pour valoriser les ressources renouvelables.

En engageant des actions concrètes et pertinentes aux cotés des collectivités, s'inscrivant dans les démarches territoriales rendues aujourd'hui obligatoires et par son rôle dans la Commission Consultative Paritaire de l'Energie (CCPE), le SIEA permet de porter et d'accompagner une véritable ambition énergétique à l'échelle départementale.

Plus d'informations sur les actions du Service Energie du SIEA
www.siea.fr ou par mail service-energie.siea.fr

AUTRES PROJETS PHOTOVOLTAIQUES DANS LE DEPARTEMENT

Salle des Fêtes de Chaleins



Ecole élémentaire de Saint-Genis-sur-Menthon



Groupe scolaire de Ceyzériat



LES ACTIONS DU SIEA

Par son action au service des 393 communes de l'Ain depuis 1950, le Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain, contribue à l'aménagement du territoire en déployant et fiabilisant les réseaux d'électricité, d'éclairage public, de gaz et de Fibre Optique.

Acteur engagé dans la transition énergétique, le SIEA s'investit dans le domaine de la Maîtrise de la Demande d'Énergie (MDE), du développement des énergies renouvelables (EnR) et des achats d'énergies (prix click, Garantie d'origines).

Des actions concrètes aux côtés des collectivités

Coordination des Plans Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Le SIEA, aux côtés de 8 EPCI de l'Ain, définit, construit, consolide et accompagne l'élaboration. Cette coordination permet de mener une stratégie territoriale cohérente.

Installation de panneaux photovoltaïques

Le savoir-faire opérationnel du SIEA permet d'assurer et de mettre à disposition des collectivités un accompagnement de leurs projets et d'encourager la production EnR sur les territoires.

Animation de la Commission Consultative Paritaire de l'Énergie (CCPE)

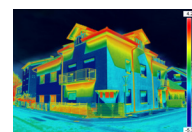
Véritable outil de pilotage des actions de transition opérationnelles dans le domaine de l'énergie, portée par le SIEA, cette commission favorise le retour d'expérience de territoires engagés, en présence de l'état, acteur majeur de l'élaboration du Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET), représenté la Direction Départementale des Territoires.

Gestion de groupements d'achats d'énergies.

Le SIEA a mis en place une réelle stratégie d'achat (prix compétitifs) et d'affirmer les ambitions, des collectivités de l'Ain, liées aux énergies renouvelables.

Maîtrise de la Demande en Energie (MDE)

Des thermographies et des audits énergétiques sont proposés et menés par le SIEA, permettant aux collectivités de dégager des marges de manœuvre, en leur transmettant des outils d'aide à la décision et en les accompagnant dans la mise en oeuvre.



Valorisation des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE)



Le SIEA assure la mission de collecte et de valorisation des CEE issus d'opérations réalisées sur ses biens propres des établissements publics ou les biens de tiers dans le cadre de ses missions.

ISOL'01



La baisse des consommations est un préalable indispensable à la réussite de la transition énergétique et le potentiel d'économie est important. Le SIEA a engagé l'opération Isol'01 consistant à isoler les combles perdus des bâtiments des collectivités à moindre coût. La toiture étant la source principale de pertes thermiques, de l'ordre de 30%, cette opération est par conséquent l'action la plus pertinente à mettre en oeuvre.

Avec le souci permanent de garantir un service public de qualité et de proximité, le SIEA organise le service public de distribution d'électricité, et apporte à ses adhérents son concours technique, financier et juridique dans les domaines suivants : l'éclairage public, la Transition énergétique, les réseaux de gaz et de chaleur ou encore le déploiement de la Fibre Optique sur l'ensemble du territoire départemental.

Contact Presse : Myriam PAUGET
m.pauget@siea.fr / 06 76 05 81 10

Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain

32 cours de Verdun - 01006 BOURG-EN-BRESSE

www.siea.fr

